

## Communiqué de presse

### Eiffage remporte la concession pour l'éco-quartier de la Zac Châtenay-Malabry Parc-Centrale

**Ce mercredi 22 février a été signée la concession d'aménagement des 20 hectares du site historique de l'Ecole Centrale Paris en un futur éco-quartier mixte. Début février, la ville de Châtenay-Malabry avait officiellement désigné Eiffage Aménagement lauréat de la consultation d'aménageurs lancée en juillet 2016.**

L'opération sera réalisée dans le cadre d'une SEMOP, nouvel outil d'aménagement favorisant la production publique/privée. À ce titre, Eiffage Aménagement s'engage comme actionnaire principal au côté de la ville de Châtenay-Malabry.

Le projet, qui se situe sur un site exceptionnel face au Parc de Sceaux, prévoit la réalisation d'une ville-parc aux qualités urbaines, architecturales et paysagères fortes qui s'inscrit dans le territoire du Grand Paris.

Eiffage Aménagement va concevoir et mettre en œuvre un éco-quartier de 213 000 m<sup>2</sup> SDP :

- respectueux des équilibres urbains, sociaux, économiques et environnementaux ;
- ayant sa propre personnalité tout en se connectant à la ville existante et son histoire ;
- avec des équipements structurants et attractifs pour inciter les gens à le parcourir.

La programmation présente une grande mixité sociale et fonctionnelle qui permettra d'apporter toutes les composantes d'une vie de quartier dynamique et agréable.

- L'offre de logements est diversifiée et représente plus de 2 000 logements ;
- À l'entrée du quartier, au pied du futur tramway T10, une nouvelle offre de bureaux connectés, innovants et adaptés aux nouvelles formes de travail sera développée pour compléter le pôle tertiaire et d'emploi de Châtenay-Malabry ;
- 15 000 m<sup>2</sup> de commerces complètent le projet ainsi que divers équipements publics (gymnase, groupe scolaire, crèche, collège...).

Le projet fait également la part belle aux services et innovations dans le cadre des concepts développés par Eiffage depuis de nombreuses années en matière de ville durable.

#### **A propos d'Eiffage Aménagement**

*Eiffage Aménagement, filiale d'Eiffage Construction, est en charge des opérations complexes d'aménagement urbain menées, depuis la conception jusqu'à l'achèvement du projet, par le groupe Eiffage dans toute la France. S'appuyant sur plus de 30 ans d'expérience, l'entreprise fédère les acteurs de la ville et accompagne les collectivités locales tant pour la restructuration des cœurs de ville que pour la réalisation de nouveaux quartiers. Elle travaille en collaboration avec des urbanistes, architectes, paysagistes ainsi que des maîtres d'ouvrage et des investisseurs français ou étrangers pour mener à bien ses opérations.*

#### **À propos d'Eiffage**

Eiffage, l'un des leaders européens du BTP et des concessions, exerce ses activités à travers les métiers de la construction, de l'immobilier et de l'aménagement, du génie civil, du métal et de la route, de l'énergie et des concessions. Le Groupe s'appuie sur l'expérience de plus de 63 000 collaborateurs et a réalisé, en 2016, un chiffre d'affaires de 14 milliards d'euros dont près de 20 % à l'étranger.

#### **Contact Presse**

Sophie Mairé  
Tél. : +33 1 71 59 10 62  
sophie.maire@eiffage.com